Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 31 OCTOBRE 1880.

Abbaye Louisianais.—Par suite d'une erreur aperçue trop tard, le mot *soirée* a été substitué à celui de *séance* sur la carte d'invitation distribuée à l'occasion de la fête littéraire, et artistique qui aura lieu dimanche prochain, dans une des salles de M. Grunewald, à midi et demi.

Les personnes qui ont l'intention d'assister à cette petite solennité, sont priées de vouloir bien prendre note de la rectification faite ici.

Le secrétaire perpétuel,

ALFRED MERCIER.

Encyclopédie Universelle.—Nous avons reçu de la librairie Armand Hawkins, rue du Canal 1961½, tous les numéros, du 30me au 50me, du Dictionnaire Français illustré et Encyclopédie Universelle, ouvrage qui peut tenir lieu de tous les vocabulaires et toutes les encyclopédies. Cette publication, ornée d'environ 20,000 figures, est due aux efforts de M. B. Dupiney de Vorrepierre, qui s'est aidé des travaux les plus récents des écrivains et des savants les plus célèbres. Chaque numéro coûte 25 cents.

Nous avons reçu aussi de M. Armand Hawkins deux numéros de la publication périodique entreprise par M. Arsène Houssaye et intitulée: "La Comédie Française." Elle aura, dit-on, 60 ou 80 livraisons. Cet ouvrage orné aussi de gravures dont les deux dernières représentent Sarah Bernhardt et Croizette, sont les plus brillants spécimens de typographie que nous ayons jamais vus. Le prix de chaque livraison est de 4 francs.

☞ Grande vente de marchandises sèches au magasin de MM. B. & W. Cromer, coin des rues Canal et Bourbon.

La maison Danziger annonce pour cette semaine une vente exceptionnelle de marchandises sèches à des prix d'une modicité extrême. Voir son annonce plus loin.

☞ L'attention est respectueusement appelée sur le merveilleux acte adroit à Wiset End cette après-midi, par Mme Rex Alphonse, le grand athlète français. Voir l'avis à cet effet dans une autre colonne.

Charbons Pittsburg Anthracite et Cannel fournis aux plus bas prix par fabriques pressés à coton familles d'ouvriers en gros ou au détail, à très bas prix par Desforces, Montagnet & Cie.

La maison Danziger annonce pour cette semaine une vente exceptionnelle de marchandises sèches à des prix d'une modicité extrême. Voir son annonce plus loin.

☞ Grande vente de marchandises sèches au magasin de M. B. & W. Cromer coin des rues Canal et Bourbon.

Acheter votre charbon aux plus bas prix du marché, du Grand Lake Coal Co. coin des rues Gravier et Carondelet.

Correspondance particulière de l'"Abeille"

Natchitoches, Lne.
25 octobre 1880.

Aux rédacteurs de l'*Abeille*:

Messieurs,

A part la récolte, se présentant aujourd'hui sous un meilleur aspect, il n'est question que de chemins de fer. Question, brûlante en effet, puisque de sa solution, dépend, en partie, l'avenir de notre vieux Natchitoches. Les projets les plus gigantesques, les plus extravagants, se discutent avec un aplomb imperturbable. La vérité est que le *Pacific* n'aura pas son dépôt dans notre ville—il sera sans doute à environ huit milles ouest. Tous les contrats de Shreveport à Lecompte, dans la Paroisse Rapides, sont pris. On me demande de Shreveport 2000 wagons et 600 manœuvres pour travailler sur la route, ce qui est un signe que rien ne peut plus entraver l'exécution du chemin. Il ne faut plus en douter, notre ville, a, par ce fait, une rivale bien redoutable, en ce que tout le commerce, qui est le plus important, nous venant du sud et de l'ouest de la Louisiane, s'arrêtera certainement au dépôt, quelle que soient les attractions que nous lui offrions, et, sous peu, une nouvelle ville s'élèvera sur les ruines et aux dépens de notre industrie. C'est, à mes yeux, la marche inévitable du progrès, dans que les rivières cherchent dans leur parcours, le chemin le plus droit, de même, ceux qui auront des produits à expédier chercheront la voie la plus directe, quoique souvent plus onéreuse. Certes, nous ne sommes pas encore battus, car il nous reste Whitney, son énergie, ses capacités, ses ressources. Il doit comprendre la lacune qui existe, et, croyez le bien, il saura en tirer partie. Il n'a pas dit son dernier mot dans son projet sur l'Arkansas, et il se pourrait bien, qu'au lieu de s'arrêter aux Chutes d'Alexandrie, la fantaisie lui prît de continuer jusqu'à Natchitoches et de relier sa route par un embranchement vers Little Rock, d'un côté et Mansfield, de l'autre. De cette dernière ville à la Sabine, il n'y a qu'un pas, et Whitney va faire cette partie du chemin pour lequel il demande $50,000. Ce qui est une bagatelle. C'est un plan gigantesque, mais à la hauteur de l'esprit d'entreprise du successeur de Morgan. N'a-t-il pas déjà doté la Louisiane du chemin de fer d'Orange, alors que tous doutaient de la réussite de cette entreprise? *Audaces fortuna juvat.*

En attendant, notre ville devient un centre actif pour les cotons. Seulement, les prix payés, sont tant soit peu extravagants. Mieux vaut vendre sur place que d'expédier et s'exposer à recevoir moins. Nos magasins ont en mains des stocks vraiment magnifiques; il faut les écouler et c'est sans doute, ce qui motive les hauts prix payés pour notre staple.

Les habitants se renouvellent, beaucoup d'autres sont construites. La main-d'œuvre est à un prix élevé. Le bois de charpente en grande demande. Telle est la situation.

L'hiver, déjà à notre porte, promet beaucoup. Théâtres, cirques, bals, amusements de toutes sortes, feront de notre ville un petit Paradis terrestre.

La semaine dernière, a eu lieu un *Bal fantôme*. Connaissez-vous ce nouveau genre? Il ne s'agit de rien moins que de paraître travesties avec de grands linceuls blancs, la tête recouverte d'un sac ayant seulement deux ouvertures pour les yeux. C'est presque fantasmagorique, mais la chose est véridique et cette idée nous vient sans doute de plus haut. Ces sortes de bals réussiront-ils; j'en doute, car on pourrait y trouver beaucoup à redire.

Je vous salue amicalement,

L. D.

Afin d'accommoder ceux qui n'ont pu se chausser hier, l'**Etoile Rouge** restera ouvert **aujourd'hui** jusqu'à 3 heures.

GRAND OPERA HOUSE.—Ce soir débutera à ce théâtre une fameuse troupe comique de New York, par une pièce intitulée FREAKS, où les artistes se livrent à des spécialités extraordinaires. Ce spectacle sera donné pendant toute la semaine en matinées et en soirées, et dimanche prochain Mme Rose Eyting et M. Cyrile Searle y joueront "l'assommoir."

Vache à vendre.—Une bonne vache laitière, s'adresser rue St-Philippe, No 330.

Big Sam Flower.—C'est excellent bateau, qui a été acheté pour le service de la côte, fera dorénavant trois voyages réguliers par semaine, de la Nlle-Orléans à Bon Tureaud. On verra dans une annonce insérée aujourd'hui, jours de son départ et de son arrivée. Le "Big Sam Flower" est un bateau de 1re classe pour passagers. Il est commandé par le capt. Louis Mas, son si favorablement connu, et M. W. J. Comment est chargé des affaires de bureau. Ces deux hommes inspirent toute confiance.

Hanovetz de Xiquey.—Ces messieurs ont à vendre en détail, comme du autres fonçais Champagne de Bordeaux, du vin rouge, Coutreau fils, F. Barse et Domaine de la Parde, chemin de Pernand, du Hermitage, quantité de fruits à l'eau de vie, fruits au jus assortis, champignons, petits pois, huile d'olive vierge et vinaigre blanc du Canada, le tout de première qualité. Voyez l'annonce.

Quête pour les orphelins.—Nous sommes prié d'annoncer que la société française d'assistance mutuelle fera, comme de coutume, une quête pour les orphelins le jour de la Toussaint, au cimetière de St Louis No 1, rue du Rempart.

Pour faciliter ceux qui ont beaucoup d'occupations pour la fête de demain, l'**Etoile Rouge** ne fermera ses portes **aujourd'hui** qu'à 2 heures.

Il y a avantage à faire maintenant ses achats de charbons pour l'hiver—Desforges, Montagnet & Cie.

C'est à 2 heures seulement que l'**Etoile Rouge** fermera **aujourd'hui**.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 30 octobre 1880
Thermomètre de C. DURAND, Opticien.

Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin..... 54	12
Midi..... 62	17
3 P. M..... 64	18
6 P. M..... 62	17

Nouvelle-Orléans, 31 octobre.—Température—Vents du sud-ouest au nord-ouest. Température plus basse, et hausse du baromètre, temps clair.

Bulletin météorologique.

Samedi, 30 octobre, 2 h. 08 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Gia.....	71	Louisville, Ky....	58
Atlanta	66	Memphis, Tenn...	60
Corsicana, Tex...	68	Mobile, Ala.....	63
Cairo, Ill.....	55	Montgomery, Ala.	68
Chattanooga, Tenn	68	Nashville, Tenn..	63
Cincinnati, O....	58	New Orleans, La..	63
Davenport, Iowa..	49	Omaha, Neb.....	49
Dubuque, Iowa....	48	Pittsburgh, Pa....	58
Galveston, Texas..	72	Savannah, Gia....	75
Indianola	74	Shreveport, La....	75
Keokuk, Iowa.....	50	St Louis, Mo.....	48
Key West, Fla....	81	St Paul, Minn.....	50
La Crosse, Wis....	48	Vicksburg, Miss..	64
Leavenworth, Kan	50	Yankton, D. T....	50

Hauteur des eaux au dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	4.04	Nashville, Tenn	8.04
Cairo, Ill.....	6.01	New Orleans'..	13.01
Cincinnati, O....	3.11	Omaha, Neb.....	5.09
Davenport, I....	2.03	Pittsburgh, Pa	2.10
Keokuk, Iowa....	2.02	Shreveport, La	4.08
La Crosse, Wis..	1.09	St Louis, Mo....	8.07
Leavenworth, K	5.11	St Paul, Minn....	2.06
Louisville, Ky..	3.00	Vicksburg, Miss	.....
Memphis, Tenn	4.04	Yankton	2.08

'Au dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

Sergeant Signal Corps U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS,

Inscrits au Bureau de Santé des 24 heures:

Mariages.

J A Brown à Mlle Ella Washington;
John F Sellettes à Mlle Juanita J Para;
John F Hifert à Mlle Rebecca R Neuhermier,
Firmin P Destrugue à Mlle Prézina D Perez;
Louis A Reis à Mlle Margaret Gehl;
Edward McGinley à Mlle Marie Grovenhurst
George Stephenson à Mlle Celestine Johnson.

Naissances.

Mme Hy Brodtmann, une fille, 27 oct
Oscar Murphy, une fille, 30 sept;
Carlos Gonza es, une fille, 8 oct;
Wm M. Winter, une fille, 15 oct;
Henry Champagne, une fille, 23 oct;
A J Lotz, une fille, 25 oct.
G A Lamb, une fille, 5 juin
W H Carson, un garçon, 18 oct
Peter J Stubblefield, un garçon, 5 oct
Willord Williams un garçon, 21 sept.

Décès.

Zoe Rivaro, 15 mois, No 358 rue Magasins
Martha Schneider 1 an rue Orleans près Derbigny.
Daniel O'Leary, 60 ans No 175 rue Delord, natif d'Irlande.
John Burke, 41 ans No 246 rue St Charles natif d'Irlande.
W M Rose, 69 ans, con Poste et Royale, natif d'Ecosse
Alphonse Bennett, 36 ans No 76 rue St Pierre.
Charles Delée, c. 13 mois rue Tricou, près Le vée
Annie Flood, 10 ans No 203 rue Esplanade.
Ralph L Mason 1 an No 367 rue Conti.
Emilie P Soniez, 40 ans, rue Tchoupitoulas, près Bordeaux.
Valeska Augusta Manske, 1 mois, rue Tchoupitoulas, près de l'Avenue de la Louisiane
H A Olwell, 42 ans No 132 rue St Joseph natif d'Angleterre
Mme Veuve Anna Koppel, 46 ans, rue Pologne près Royale, native d'Allemagne
Mme Bridget Flynn, 48 ans No 24 rue Wasington, native d'Irlande
Marie L Kat, 14 mois, No 363 rue Bienville
Casimir Jaubert, 54 ans Paris France
Mme Thérèse Nave, 59 ans, No 59 rue John son native d'Allemagne

Voyageurs arrivés aux principaux Hôtels.

CITY HOTEL.

C Hincel, St James, T W Jones, Texas, Bob Dant, Texas, W F Price, Texas, J E McGuire, Monroe, Sam Alexander, Texas, L Swoomstelt et femme, Mississippi, Miss Swoomstelt, Mary, Miss Daniels et deux enfants, Wm J Watson, Texas, Miss E A Potter, Metico, Miss E J Gaines et la fille, Mexico, C P Kimball, Mexico

HOTEL St. CHARLES.

Geo Munter, New York, Harry Philips, New York, Mlle Ann Angleterre, Mlle Gordon, Angleterre, Eug Shaw, Cuba, Angleterre, Courtes, New York, Chas F Swift, New York, Geo E Hill, Philadelphie, C D Clapp, Boston, H Kelso, St Louis, J B Carlton, Baton Rouge, Howard Thomas, Spalding, Kentucky, A Kyle, Nashville, E D Cox, Assomption, J J Gandel et femme, W F Kramer, Ville, Mo, L Milton Boston, E H Bailey, Boston, F K Leslie, New York, H S Ripley, Boston.

Correspondance entre le préposé à l'enregistrement et le maire.—Nous avons reçu, hier soir, la correspondance suivante:

Nlle-Orléans, 27 octobre 1880.

A Phon. I. W. Patton,
Maire de la Nlle-Orléans.

Monsieur le maire—Mon devoir de préposé à l'enregistrement de la paroisse d'Orléans est d'assurer aux votants de la paroisse des élections libres et loyales. Je réclame, pour m'acquitter de ce devoir, votre coopération de magistrat en chef, celle du chef de la police, celle des membres de la police, enfin celle de tous les bons citoyens.

Je réclame surtout l'assistance des autorités municipales pour toutes les arrestations qu'ordonneront les commissaires d'élection, lesquels sont revêtus, par la section 1222 de la loi 58 de 1877, du pouvoir d'arrestation.

La section déclare que "les commissaires devront maintenir l'ordre et le decorum à l'élection et auront le pouvoir de faire emprisonner, pour un temps qui ne devra pas aller au-delà de la fermeture des lieux d'élection, toute personne qui créera du désordre, mais que cette personne pourra voter avant d'être emprisonnée."

Je ferai remettre à ces fonctionnaires des "mitt imus" dont ils pourront se servir en cas de nécessité. Bien que la loi les autorise à demander l'aide des personnes présentes, je préférerais que les arrestations fussent opérées par la police, car elles entraîneraient moins de bruit et de désordres que si des citoyens les faisaient.

Je vous prie donc, de transmettre, par l'intermédiaire du chef de la police, des instructions spéciales aux agents, d'ordonner aux gardiens de gôles ou de cachots de garder, jusqu'à la clôture des "polls" toutes les personnes arrêtées.

Je suis persuadé d'obtenir votre aide, et celui de vos subordonnés pour cette mesure importante qui a pour but une élection loyale.

J'ai l'honneur d'être votre obéissant serviteur,

CHAS. CAVANAC,
Préposé à l'enregistrement des électeurs de la paroisse d'Orléans.

Mairie de la Nlle-Orléans,
Hôtel de Ville, 29 octobre 1880.
A M. Chas. Cavanac,
Préposé à l'enregistrement des électeurs.

Monsieur le préposé.—Son Honneur le maire me charge de vous informer qu'il a déjà augmenté le nombre des membres de la police, et que, le jour de l'élection, il veillera à ce qu'il y ait aux polls assez d'hommes pour maintenir le bon ordre.

Je suis, avec respect,
Votre obéissant serviteur.

CHAS. MACMURDO,
Secrétaire.

Les frais de transport.—Lettre du gouverneur au ministre de la guerre.—Nous traduisons de l'anglais:

Bureau de l'Exécutif.
Nlle-Orléans, Louisiane,
27 octobre 1880.

A l'hon. Alexander Ramsey, ministre de la marine, à Washington, D. C.

Monsieur le ministre—J'ai l'honneur de vous adresser des copies de lettres que j'ai reçues de propriétaires et de capitaines de bateaux à vapeur. J'avais prié ces messieurs de venir chercher avec moi les moyens de délivrer la Nlle-Orléans des conséquences de l'écrasant fardeau des frais de transport.

Je signale, spécialement, à votre attention, la lettre du capitaine Joseph A. Aiken, datée du 22 octobre, au sujet des obstructions de la Rivière-Rouge, celle que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 12 octobre, et je vous prie de voir à ce que la somme votée par le Congrès pour l'amélioration de la navigation de la Rivière-Rouge soit appliquée, le plus tôt possible au but que la loi se propose.

Les obstructions de ce cours d'eau causent de grandes pertes et d'énormes inconvénients aux habitants de la vallée, d'une vaste région du nord-est du Texas, du territoire indien, du sud-ouest de l'Arkansas et de plus d'un tiers de la Louisiane.

Une interruption de la navigation force les planteurs et les marchands d'envoyer le coton et d'autres produits, à grands frais, par des chemins de fer et de dépenser des milles de l'Ouest pour les provisions nécessaires.

Une dépense faite judicieusement à l'embouchure et dans le chenal de la Rivière Rouge serait suivie de l'économie d'une somme dix fois plus considérable. L'économie dont profiteraient les habitants et qui rendrait à la Nouvelle-Orléans son trafic naturel saute aux yeux.

Il est de la plus haute importance que les travaux ordonnés par les Etats-Unis soient exécutés bientôt, et, si cela est possible à temps pour permettre le transport de la récolte de coton de cette année. Je sollicite vivement votre aide officiel. J'ai l'honneur d'être votre obéissant serviteur,

LOUIS A WILTZ,
Gouverneur de la Louisiane.

L'association démocratique du peuple a siégé, hier soir, au No 40 de la rue St-Charles, sous la présidence de M. R. R. Marr.

M. Renshaw, chairman du comité exécutif, a fait un rapport verbal qui dit que tout marche bien, et que la perspective est des plus encourageante.

M. Richardson a demandé que chaque membre restât aux "polls" durant la lutte et y sollicitât des votes.

L'association s'est ensuite ajournée pour se réunir de nouveau à l'appel du président.

Cour Criminelle de District.—A la Section A—Juge Roman—Caroline Butler et Henriette Wilson, accusées de vol; Ellen Geary, de voies de fait; Max Wimpf, d'obtention d'argent sous de faux prétextes—se sont déclarés innocents.

Le tribunal a refusé une nouvelle audition de cause à John Baker, convaincu de vol.

Ont été condamnés: à vingt-cinq piastres d'amende, les frais compris, ou à quinze jours de prison de paroisse, Adolphe Vogel, convaincu de voies de fait; à trois mois de prison de paroisse, Mary Bell, convaincue d'avoir volé, dans la maison que tient Clara Woods, deux piastres et vingt-cinq sous et des broderies de peu de valeur.

A la section B—Juge Luzenberg—Robert Sullivan ou Nash, c., est accusé de voies de fait.

Robert Sullivan ou Nash, c., accusé de voies de fait; James Cross, de port d'une cachée—se sont reconnus coupable. Le premier a été condamné à dix piastres d'amende ou dix jours de prison de paroisse; le second, à une piastre d'amende, y compris les frais.

Le tribunal a accordé une nouvelle audition de cause à Robert Sullivan ou Nash, c., convaincu de blessures; à Edward Dean, convaincu de coups de poignards.

Albert Taylor, accusé de vol; John Hamilton, de voies de fait—se sont déclarés innocents.

Ont été condamnés: à quinze jours de prison de paroisse, Adam Reichard, convaincu de voies de fait; à trois mois de prison de paroisse, Andrew Gallagher, convaincu d'avoir pris part à une rixe de "hoodlums," au coin des rues Poydras et Remparts; à quinze jours de prison de paroisse, Henry Heidenbridge, c, qui s'est reconnu coupable d'attaque; à six mois de prison de paroisse, Thomas Harris, c, qui s'est reconnu coupable de voies de fait; à dix piastres d'amende, John Kelly, convaincu de port d'arme cachée; à un an de prison de paroisse, Lizzie Boat, ne, qui s'est reconnue coupable d'avoir, dans un moment d'ivresse, volé, chez le Dr S. C. Russell, une montre en or et une machine à tuyauter, qu'elle a, plus tard, rendues au propriétaire.

Martin Nolan et Alex. Giles déclarés coupables; John Crowley acquitté.—Hier matin, à onze heures et demie, le jury a présenté le verdict suivant:

"Nous, jurés, déclarons Martin Nolan et Alexander Giles ou Joe Little ou Frenchy Joe coupables, mais écartant la peine de mort. Nous déclarons John Crowley innocent.

EUGÈNE DUPRÉ,
Président du juri.

"30 octobre 1880."

On sait que Nolan, Giles et Crowley, étaient accusés d'avoir assassiné Michael L. Meade, dans la nuit du 12 au 13 mars dernier, à Algers.

L'Auroire a dit, et de jeudi a publié les plus importants des témoignages que les jurés ont entendus.

L'avocat de district avait, dans sa plaidoirie, demandé au juri l'acquittement Crowley, contre lequel il n'y avait pas eu de preuves.

Les trois prisonniers ont été ramenés à leurs cellules. Crowley devra, sous peu, répondre à d'autres accusations.

Cour du juge Hitchenberger.—M. A. Saubole remplace provisoirement le juge Miltenberger.—Charles Jefferson, accusé de vagabondage, a été condamné à une amende de $25 ou à trente jours de prison de paroisse.

Matta et Patsy Taylor, accusés d'insultes, ont fourni un cautionnement de $200 pour répondre de leur bonne conduite durant six mois.

Alice Mullier, convaincu d'ivresse et de bris de paix, a été condamnée à une amende de $10 ou à vingt jours de prison.

Charley Krantz, accusé de voies de fait, a été envoyé devant la Cour Criminelle de district. Cautionnement de $250.

Charles Letellier et Harriet Wilson, pour le même délit, ont été envoyés devant le même tribunal. Cautionnement de $250.

Sylvia Darcey, convaincue d'ivresse et bris de paix, a été condamnée à $5 d'amende ou à dix jours de prison de paroisse.

Pauline Spain, accusée d'insultes et de bris de paix, a fourni un cautionnement de $200 pour répondre de sa bonne conduite.

Cour du juge Sheehan.—Ellen Parker, convaincue d'ivrogneries, a été condamnée à une amende de $20 ou à trente jours de prison de paroisse.

Ellen Mc Graw, pour le même délit, a été condamnée à $5 d'amende ou à dix jours de prison de paroisse.

Mme Rooker, accusée de voies de fait et d'insultes; Patrick Mullan, de voies de fait—ont fourni un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Theo. Turpin, qu'un "affidavit" accusait d'attaque à main armée, a donné le même cautionnement.

Henry Edward, pour ivresse et bris de paix, a été condamné à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

Wm. Hodgins, accusé de voies de fait, a été envoyé devant la cour criminelle du district. Cautionnement $200.

Paragraphes.—Les titulaires actuels de l'Hôtel de Ville ne semblent pas avoir de doutes sur leur maintien au pouvoir.

—A partir de demain, 1er novembre, il n'y aura pas de quarantaine contre Rio Janeiro, Havane et Vera-Cruz.

—Opinion de l'avocat général, transmise au greffier de la cour criminelle de district: "Je suis d'opinion que la loi 58 de la session extraordinaire de 1877 doit être votre guide quant à vos devoirs à la prochaine élection. "Ex necessitate rei", les devoirs imposés au greffier de la cour criminelle supérieure de la Nlle-Orléans sont dévolus et remplis par vous, en votre qualité de greffier de la cour qui est appelée à remplir tous les devoirs et qui est revêtue de tous les pouvoirs de l'ancienne cour criminelle."

—M. Vizard avait demandé si la nouvelle loi veut qu'il se charge des boîtes renfermant les bulletins qui seront donnés à la prochaine élection.

—C'est l'habileté, l'énergie et la grande expérience des officiers Hennessey et D. S. Gaster, membres de la police secrète, qu'est dûe l'arrestation de Nolan et Giles, dont nous annonçons la condamnation dans une autre partie de la chronique. Voici ce que nous disions des deux agents dans notre numéro du 19 août: Mike Hennessey, aidé de plusieurs de la police, accusent Pierre Bertin, Martin Nolan, Alex. Giles ou Joe Little ou French, d'avoir, le 16 mars dernier, assassiné Michael Meade, chez lui, dans la rue Patterson, entre les rues Valiette et Olivier, à Algers. Ils ont porté la plainte devant le juge Sarrazin. Il a fondé sur les informations qu'ils ont reçues. Les inculpés—à l'exception de Bertin que les officiers ont été chercher à Galverton, mais n'y ont pas trouvé—sont en prison. C'est à Hennessey et Gaster qu'on est redevable de l'arrestation des deux hommes et d'autres arrestations importantes dont nous avons longuement parlé dans le numéro d'hier. Le succès des aides de M. Boylan est le fruit de plusieurs semaines de recherches incessantes.

—Le Golden Bell Social Club donne son troisième grand bal paré, le samedi, 6 novembre, à l'Odd Fellows Hall. Le comité des préparatifs se compose de MM. J. Debat, chairman, J. Baudon, A. Simon et L. Jean. Le prix du billet est d'une piastre.

—Le Young Men's Excelsior Benevolent Association—société de bienfaisance —célèbre, aujourd'hui, par une procession en habits de gala, le troisième anniversaire de sa fondation. Le cortège partira, à une heure precise, de la salle de la société—au Stonewall Jackson Hall—No 21, de la rue des Champs Elysées, entre les rues Chartres et Victoire.

—John Thomas, c, accusé d'avoir troublé la paix au coin des rues Morales et St. Andrew, a été envoyé à la station du cinquième "precinct."

—Francis Martin, âgé de soixante-huit ans, a été envoyé à l'hôpital, du bateau à vapeur Wm. Fagan.

—George Little a été envoyé à la même institution, du bateau à vapeur "Emma Irvine"; il souffrait de blessures qu'il a reçues à Greenwood, habitation de la paroisse Plaquemines.

—Edmond Frank et John Green—tous deux de couleur—ont été arrêtés à bord du bâteau à vapeur "Chouteau," amarré au pied de la rue Girod. M. S. E. Morrison l'accuse d'avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes.

—Stephen Kennair, accusé de s'être énivré, d'avoir troublé la paix et d'avoir résisté à l'officier de police, a été arrêté au coin des rues Douane et Villers.

—George Collier, c, pour avoir blessé Jack Little, c, a été écroué à la station du sixième "precinct."

—John Peterson, âgé de quarante ans, a été envoyé à l'hôpital, du No 149 de la rue Dauster.

—Hier, à quatre heures de l'après midi, une rixe a eu lieu, dans la rue du Camp, près Bordeaux, entre Caroline Mead et Célestine Camp, toutes deux de couleur; la première a reçu plusieurs coups de rasoir. On l'a transportée à l'hôpital. Célestine a disparu.

—Des voleurs se sont introduits à la résidence de M. Geo. McCullen, No 242 de la rue Delord et y ont enlevé les grilles de foyer et un barillet de clous.

—Hier, à une heure de l'après-midi, un homme blanc, dont on ignore le nom, est tombé dans la rivière, du steamer "Earl King," amarré au pied de la rue Troisième, où s'est noyé. Il était pris de boisson. Son corps a été retrouvé.

—Marie Williams, pour insultes, bris de paix et langage obscène, a été arrêtée au coin des rues Bourgogne et Conti.

—Joseph Augustin, c., accusé de vagabondage, a été arrêté à l'encoignure des rues Canal et Bourbon.

—Wm Anderson et Alice Mullen ont été arrêtés au coin des rues St Louis et Dauphine. Ils sont accusés de s'être enivrés et d'avoir troublé la paix.

Ventes inscrites aux bureaux de l'huissier des aliénations:

Reinhard Kiss à Charles F. Buck, un terrain et bâtisses, 27x130, rue Foucher, entre Bacchus et Apollo.

New Orleans Savings Institution aux Swarz du sud Carmel, deux terrains et bâtisses, 65x159, rue St. Claude, entre le Chemin du Bayou et la rue de l'Pauliness.....$2 00

New Orleans Savings Institution à Wm. N. Gaines, un terrain et bâtisses, 60x131, rue St. Andrew, entre Prytania et St Charles.....$2,600

Henry Milne à Mme E. Bienvenu, un terrain et bâtisses 21x63, rue Bourgogne, entre Ste Anne et Dumaine.....$1,900

New Orleans Saving Institution à Theo Ballez, un terrain et bâtisses, 20x130, rue Bienville, entre Robertson et Villeré.....$625

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Louisianais*:

ROUTLEDGE.—On roule partout, et l'atmosphère est remplie de bonnes senteurs de sucre.

Les habitants sont satisfaits.

Le rendement est convenable, le sucre se fait aisément, et la canne, selon l'expression de notre ami L. Bernard, l'excellent économe de l'habitation Burnside, est tout sucre.

Oui, cela rend bien.

Le boucaut et demi l'arpent est atteint par les sucreries de notre voisinage, et M. Louis Lebourgeois, de l'habitation Belmont, auquel nous avons rendu une visite matinale et de devoir, vient de nous jouer agréable, car l'expérience du planteur est égale au libéralisme et à l'éducation du gentilhomme, nous l'a confirmé.

Et la chose ne peut que s'améliorer.

Souhaitons seulement que le temps reste beau, que la glace ne nous surprenne point, et que toute la récolte puisse être sauvée.

Mais il faut dire que les travailleurs ne sont malheureusement pas ce qu'ils nombreux. Il faudrait plus de bras.

On sont donc passés les travailleurs, et pourquoi les outils de la ville recueillis devant un salaire parfaitement rémunérateur!

THÉATRE DU GRAND OPÉRA.—La célèbre troupe de comédie, "The New York Criterion Comedy Company" fait ce soir ses débuts au théâtre du Grand Opéra. L'organisateur et directeur de cette troupe est M. Jacob Sneche, qui pendant nombre d'années a dirigé les concerts de Theodore Thomas. En organisant la troupe sur laquelle se lèvera le rideau ce soir, M. Sneche a suivi le système français, c'est-à-dire: n'avoir qu'un petit nombre d'artistes de talent pour interpréter jusqu'aux rôles les moins importants, système qui differe de celui des Américains, qui consiste à n'avoir qu'une étoile dans une troupe "Freaks" et l'intitulé de la comédie qui se joue ce soir et qui a été rendue avec un éclat remarquable dans un grand nombre de succès vues à Chicago dernièrement et sur le mérite de laquelle les journaux ont été unanimes. M. Hall nous prie d'annoncer qu'il a réduit à cinquante sous le prix des sièges aux premières. C'est une mesure excellente à tous les points de vue, car le public en profitera et M. Hall y trouvera son compte.

Une réunion intime.—Hier soir, M. David Bidwell a donné au théâtre St-Charles les représentants des divers journaux de la ville et quelques unes de ses amis, pour leur permettre de visiter avant le public son théâtre qui vient d'être remis entièrement à neuf et dont l'inauguration a lieu ce soir. Rien de plus charmant, rien de plus coquet que ce temple de la gaieté ou le moindre détail se distingue par un cachet d'élégance et d'originalité. Les sièges, au nombre d'environ trois milles, sont larges, et, bien qu'en fer, sont recouverts d'épais coussins et offrent aux spectateurs tout le confort qu'on peut désirer. Les peintures, les draperies et les décors s'harmonisent parfaitement et font honneur au bon goût de l'artiste qui a présidé à leur disposition. L'entrée est tout simplement superbe, et, de l'avis de bien des personnes, elle est supérieure comme somptuosité à celle de bon nombre de théâtres des grandes villes du Nord.

Au reste, le public jugera par lui-même ce soir, et il verra que tout ce qui précède est encore au-dessous de la vérité. Ce public qui depuis vingt ans avait oublié qu'il y eût à la Nouvelle Orléans et dans une de nos plus belles rues, un théâtre St Charles, va donc grace à l'esprit d'entreprise de M. Bidwell se rappeler le passé et fréquenter un lieu d'amusements jadis si populaire, où édifice auquel se rattachent tant de bons souvenirs pour ces vieux louisianais qui ont connu les jours prospères *auto bellum*. Le théâtre St Charles va donc grace à l'esprit d'entreprise de M. Bidwell se rajeunir le passé et fréquenter un lieu d'amusements jadis si populaire, ou édifice auquel se rattachent tant de bons souvenirs pour ces vieux louisianais qui ont connu les jours prospères *ante